



Les mille sources de la Colère

AVRIL 2016

N° 88

TOUS EN GREVE LE 28 AVRIL 2016

Quoiqu'en rêvent les médias, le Medef et le gouvernement, la mobilisation contre la loi El Khomri se poursuit. En écho à l'exigence majoritaire de retrait de cette loi dont témoignent tous les sondages, les mobilisations font la démonstration d'un mouvement de plus en plus conscient des enjeux de la lutte en cours.

Les tentatives de diversions et de division du pouvoir pour essayer d'endiguer le flot de la révolte ne manquent pas. Mais elles contredisent le vécu quotidien des jeunes, des salariés, des privés d'emploi et des retraités.

Ce projet de soumission aux seules exigences patronales est un concentré de tout ce qui aggrave les conditions de vie du plus grand nombre : une politique qui serre toujours plus la vis au peuple pour servir la soupe aux intérêts égoïstes de l'oligarchie financière, cette caste minoritaire de milliardaires qui entend dicter ses choix au pays. (A cet égard, on n'a guère entendu de ministres se répandre sur les ondes pour s'attaquer au scandale de « Panama papers »).

PPCR, RIFSEEP, retenue à la source, fermetures et restructurations de services, suppressions d'emplois sont là pour le démontrer. C'est bien cette politique qui frappe de plein fouet la DGFIP.

Laisser passer la loi El Kohmri, ce serait donner du poids aux volontés gouvernementales et patronales de liquider notre statut, nos droits et garanties. Ce serait permettre que les directeurs locaux de la DGFIP aient de plus en plus de latitude pour décider arbitrairement des affectations et des promotions.

Nos revendications d'agents de la DGFIP sont donc pleinement partie-prenante de la lutte contre la loi « travail ». Elles ont les mêmes racines, elles ont les mêmes objectifs de justice, de progrès social et d'égalité de traitement des salarié-e-s.

**POUR GAGNER, NOUS DEVONS FAIRE FRONT COMMUN DE TOUTES NOS REVENDICATIONS !
AMPLIFIONS NOTRE ACTION !**

Tous et toutes en grève et en manifestation le 28 avril, à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL.

POUR :

- Le retrait du projet de loi El Khomri et la négociation d'un code du travail protecteur des droits des salariés,
- Le respect du statut général des fonctionnaires, de nos droits et garanties collectives,
- Le maintien des statuts particuliers nationaux et le rejet des corps interministériels,
- L'abandon de PPCR, du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire,
- L'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois,
- Le maintien du réseau de la DGFIP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services,
- Le maintien et le développement de nos missions dans un service public de qualité et de proximité,
- L'augmentation des salaires,
- L'abandon du projet de retenue à la source.

PRIME EXCEPTIONNELLE

La CGT Finances Publiques a interpellé la DGFIP lors du GT Indemnitaire du 5 avril sur l'attribution cette année de la prime exceptionnelle (ex prime d'intéressement).

Lors du CTM, le ministre a validé l'attribution de la prime exceptionnelle cette année pour un montant de 100 € mais sans donner de date de virement.

INJONCTION CONTRADICTOIRE

La campagne de dépôt des déclarations est lancée avec la même ritournelle depuis plusieurs éditions déjà : haro sur le papier, vive la démat ! Le papier c'est pour les vieux, les éco-désresponsables, bref, les « has-been ». Si vous êtes jeune, moderne, plein d'avenir ou si tout simplement vos revenus vous placent dans la tranche de ceux qui n'ont déjà plus le choix, vous déclarez en ligne. La propagande officielle glorifie votre modernisme : en plus de ce geste pour la planète, vous goûtez au charme d'une procédure plus pratique, ouverte 24h/24, 7j/7... le bonheur.

C'est sans compter sur les bugs de la vraie vie. Cette année ce sont les « parents isolés » qui ne peuvent plus cocher la case qui pourtant peut réduire substantiellement leur imposition. Qu'à cela ne tienne, l'administration a trouvé la réponse, les contribuables concernés n'auront qu'à déclarer sur papier !

Par contre ce seront toujours les mêmes qui monteront au front pour expliquer des errements à répétition qui rendent peu lisibles la communication officielle.

Les vieux loups de mer savent depuis longtemps qu'il est difficile de garder le cap après avoir démâté.

LA CUCARACHA !

Le contraste est saisissant : à une semaine d'intervalle sont sortis les mouvements de mutation pour les agents C et pour les AFIPA. Pour les agents C, notre département affiche un déficit de -7 : c'est autant de dégradation des conditions de vie au travail pour ceux qui restent et qui triment pour accomplir tant bien que mal leurs missions. Côté AFIPA, le mouvement se solde par 1 départ et ... 2 arrivées !!!! Avis aux amateurs : bientôt le sombrero sera la tenue officielle et le guacamole sera servi à tous les repas. Caramba !

ON N'Y COMPREND PLUS RIEN

Le 22 mars dernier, la future-ex-Numéro 1 a reçu les représentants des personnels pour faire le point sur les réformes à venir ou pas.

Cela a permis d'apprendre que la spécialisation d'une trésorerie hospitalière sur le département n'était pas d'actualité. Très bien on le note.

Par contre dès le lendemain la rumeur contraire courait avec insistance dans le département, on parlait même d'un lieu d'implantation, d'une date, bref de quoi y perdre un peu son latin. La rumeur est-elle fondée ?

Que s'est-il passé dans la nuit du 22 au 23 ? Il nous manque Hercule Poirot pour mener l'enquête mais une chose est sûre : quand une réunion d'information pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, on peut supposer que l'objectif n'a pas été atteint.

LA DESTRUCTION EN COURS DE LA DGFIP : LA RETENUE À LA SOURCE

François Hollande en personne a annoncé le 14 juin 2015 son intention de mettre en œuvre le prélèvement à la source à compter du premier janvier 2018. Sachant que les jours de son gouvernement et de son mandat présidentiel sont comptés, il souhaite faire vite. C'est pourquoi le projet de loi devrait être déposé au Conseil des Ministres d'ici la fin du semestre pour être voté durant l'été...

Selon le gouvernement, la retenue à la source apportera une plus grande efficacité au recouvrement de l'impôt. Mensonge ! Comme le rappelle le communiqué CGT Finances Publiques-UGFF-CGT du 11 avril 2016, l'impôt sur le revenu est aujourd'hui recouvré à une hauteur de 99 % par l'administration fiscale dont près de 70 % au moyen des prélèvements mensuels. Ce communiqué souligne également le fait que les modalités actuelles de paiement permettent aux contribuables de moduler les prélèvements et de demander des délais de paiement. Le taux du prélèvement à la source quant à lui serait calculé sur les revenus de l'année N-2.

Les véritables objectifs poursuivis par le gouvernement sont la privatisation de la collecte de l'impôt, de nouvelles suppressions massives d'emplois à la DGFIP et la préparation de la fusion IR-CSG c'est-à-dire la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale et l'étatisation de celle-ci.

Pour les agents de la DGFIP comme pour tous les salariés : C'est une raison supplémentaire de préparer la grève, tous ensemble, pour imposer le retrait de toutes ces contre-réformes (loi El Khomri, retenue à la source, PPCR, réforme territoriale...)